

II- Les relations extérieures du Québec

Manon Tessier

Volume 27, Number 2, 1996

Une nouvelle politique étrangère Canadienne : internationalisme libéral ou néo-réalisme ?

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/703603ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/703603ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Tessier, M. (1996). II- Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, 27(2), 414–420. <https://doi.org/10.7202/703603ar>

Nominations diplomatiques ou autres :

25 janvier : M. Roy MacLaren deviendra à partir du 1^{er} juillet 1996 Haut-Commissaire du Canada au Royaume-Uni. (Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 25 janvier 1996)

15 février : MM. Howard Balloch et Douglas Waddell sont respectivement nommés ambassadeur en Chine et ministre de mission à Washington. (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 19*, 15 février 1996)

27 février : M. Marc Lalonde a été choisi par le Canada pour siéger à titre de juge *ad hoc* dans l'affaire de la compétence en matière de pêcheries introduite par l'Espagne auprès de la Cour internationale de Justice. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 25*, 27 février 1996)

1^{er} mars : La juge canadienne Louise Arbour est nommée procureur en chef des tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda. (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 31*, 1^{er} mars 1996)

II – Les relations extérieures du Québec

(janvier à mars 1996)

A — Aperçu général

En plus de se dérouler dans un contexte post-référendaire, l'actualité de ce trimestre était marquée par la passation des pouvoirs entre MM. Parizeau et Bouchard. Après être devenu sans opposition le Président du Parti québécois, le 12 janvier, M. Lucien Bouchard était assermenté Premier ministre désigné le 29 janvier, un titre qu'il obtint officiellement au moment de son élection à l'Assemblée nationale, le 19 février¹. À l'occasion de son assermentation, M. Bouchard a présenté son nouveau Conseil des ministres et ses nouvelles priorités politiques². Il choisissait par exemple de confier à l'ancien ministre des Affaires internationales, M. Bernard Landry, le titre de ministre d'État à l'Économie et aux Finances, des responsabilités qui s'ajouteront à celles, qu'il détenait déjà, de vice-premier ministre.

Un nouveau venu au Cabinet, M. Sylvain Simard, héritait quant à lui de la responsabilité du ministère des Relations internationales et de la charge de ministre de la Francophonie. Signalons que la dénomination « ministre des relations internationales » renoue avec une tradition qui ne s'était pas vue depuis 1988. Le Premier ministre a par ailleurs confié à M. Landry certaines responsabilités qu'il assumait précédemment à titre de ministre des Affaires internationales, telles que les programmes et les activités de support au commerce extérieur et aux investissements étrangers. Cette réorganisation

1. Ministère des Affaires internationales, *Lettre du Québec*, 96-01-22.

2. Ministère des Relations internationales, *Lettre du Québec*, 96-02-02.

administrative nécessitera des amendements législatifs à la loi constitutive du ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles³.

La loi lui interdisant d'organiser un second référendum sur la souveraineté lors du même mandat, le nouveau Premier ministre faisait de l'assainissement des finances publiques, de la relance de l'emploi et de la réforme de l'éducation ses priorités. L'effort de redressement des finances publiques exigé par M. Bouchard toucha durement l'ensemble de l'appareil gouvernemental et le nouveau ministère des Relations internationales dut contribuer à cet effort de rationalisation. Le réseau des représentations à l'étranger constituant près de la moitié du budget total de ce ministère, les principales coupures ont été effectuées dans ce secteur d'activité.

Le 28 mars, le gouvernement confirma qu'il effectuait une ponction de 16,7 millions de dollars dans le réseau diplomatique en fermant, au plus tard le 30 avril 1996, 13 des 19 représentations du Québec⁴. Il s'agit des représentations d'Atlanta, Boston, Chicago, Los Angeles, Bogota, Caracas, Port-au-Prince, Düsseldorf, Rome, Milan, Hong Kong, Séoul et du Caire. Les délégations générales de New York, Mexico, Paris, Bruxelles, Londres et Tokyo, bien que réduites en personnel, furent épargnées afin d'assurer une présence sur trois continents. Quant au poste de représentant du Québec en place à l'ambassade du Canada à Abidjan, le gouvernement décida de le maintenir. Le ministre Simard espère d'ailleurs utiliser la présence de conseillers québécois dans les ambassades canadiennes pour assurer le recrutement des immigrants et le rayonnement international du Québec. Il explorera aussi de nouvelles formules dont le regroupement des ressources des institutions publiques et de celles du secteur privé pour travailler avec les partenaires étrangers du Québec.

B — Les politiques commerciales

En ce début d'année, le gouvernement publiait ce trimestre un bilan statistique de ses exportations et de ses missions économiques. Ce bilan fait état de l'envoi à l'étranger de 106 missions économiques et de l'accueil au Québec de 108 missions économiques en provenance d'autres pays. Quelques 866 entreprises québécoises ont participé à ces séjours à l'étranger qui ont ciblé le marché européen (55 missions), les États-Unis (20 missions), la France (14 missions) et l'Asie (16 missions)⁵.

On apprenait aussi que, d'octobre 1994 à la fin de 1995, 67 entreprises étrangères ont investi au Québec, soit par le biais d'acquisitions, d'expansions ou d'implantations. De ces 67 investissements, 17 se situent dans le secteur

3. *Le Journal de Québec*, 13 février 1996, p. 9.

4. Ministère des Relations internationales, *Communiqué de presse*, 28 mars 1996 et 3 mars 1996; *Le Soleil*, 29 mars 1996, p. A8; *Le Devoir*, 29 mars 1996, p. A4.

5. Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Communiqué de presse no 4*, 23 janvier 1996.

pharmaceutique, 16 dans les secteurs de la transformation et 15 dans les industries de pointe⁶.

Enfin, en 1995, les exportations du Québec ont été particulièrement performantes aux États-Unis, en France, en Asie et au Brésil. Les États-Unis demeurent la principale destination (81,9 %) des ventes québécoises, suivis de la France qui a dépassé le Royaume-Uni et l'Allemagne comme principale destination des exportations en Europe. En Asie, on retrouve le Japon vers lequel 39 % des exportations dans la région sont dirigées, suivi de la Corée du Sud (13 %), de Hong Kong (9 %), de Taïwan (8 %) et de la Chine (7 %). Le fait saillant de ces statistiques est la valeur des exportations au Brésil qui a triplé, propulsant ainsi ce pays au 8^e rang des clients étrangers du Québec, et ce, en particulier grâce aux exportations de papier journal, de moteurs d'avions et de produits laitiers⁷.

C — Les politiques d'immigration

Des statistiques publiées dans la presse écrite, ce trimestre, révélaient que les immigrants entrepreneurs admis au Québec ne s'établissent pas dans cette province. Le taux de rétention du Québec, comparativement aux provinces de l'Ontario ou de la Colombie-Britannique, est en baisse depuis 1990, alors qu'il se situait à 72,4 %, puisqu'en 1994 ce pourcentage a chuté à 50,4 %. Les principales raisons évoquées pour expliquer ce phénomène sont les difficultés d'intégration dues à la langue, la situation économique difficile, les inquiétudes entourant l'avenir politique du Québec et les rigueurs de l'hiver québécois⁸.

Par ailleurs, un premier bilan dressé par le service d'immigration du Québec à Paris révèle que 3242 des 11 104 demandes d'immigration faites en 1995 ont été acceptées, ce qui représente une baisse par rapport aux 4450 admissions de 1994. Si la France a fourni en 1994 le premier contingent d'immigrants (8 % sur un total de 27 000), on anticipe que le bilan définitif montrera que l'immigration en provenance d'Algérie est en forte hausse et devrait surpasser celle en provenance de la France⁹.

D — La Francophonie

1 – Réunions internationales francophones

M. Sylvain Simard, le ministre des Relations internationales du Québec, profitait de la tenue de deux réunions francophones, ce trimestre, pour rencontrer ses nouveaux homologues. D'une part, du 18 au 22 février, le

6. Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Communiqué de presse no 3*, 23 janvier 1996.

7. Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Communiqués de presse no 1 et 2*, 23 janvier 1996.

8. *La Presse*, 4 mars 1996, cité par *L'Argus*, 5 mars 1996, p. A21.

9. *Le Devoir*, 28 mars 1996, p. A8.

Québec était l'hôte de la réunion du bureau de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFEJES). Le ministre des Affaires municipales et responsable des sports, M. Rémy Trudel, participa aux sessions ministérielles tandis que M. Simard présida le dîner de clôture. L'ordre du jour de cette réunion comprenait notamment des discussions sur la programmation de la CONFEJES et sur la préparation des 3^e Jeux de la Francophonie qui doivent se tenir à Madagascar en 1997. Le Québec a été retenu comme membre du Comité international de ces Jeux¹⁰.

D'autre part, M. Simard se rendit, les 16 et 17 février, à Bordeaux, en France, à la 7^e Conférence ministérielle de la Francophonie. Il réitéra alors l'appui du Québec aux réformes institutionnelles et financières en cours, souhaitant que la Francophonie devienne « une véritable francophonie des peuples ». Le financement de la Francophonie, a-t-il expliqué, devrait « servir plus que jamais aux actions réelles sur le terrain et de moins en moins à l'administration ». Par ailleurs, le Québec a été désigné lors de cette réunion rapporteur officiel de la Conférence, une fonction qu'il occupera jusqu'au Sommet de Hanoi dans deux ans. M. Simard s'est réjoui de cette responsabilité « très importante » qui « affermit la place de notre pays dans l'espace francophone et reconnaît le rôle essentiel que nous y jouons¹¹ ».

Les ministres de la Francophonie ont également discuté de l'admission de la Moldavie et de la Confédération suisse et des dossiers politiques tels que la situation au Burundi et au Niger. Dans ce dernier dossier, le Québec a offert l'expertise de son Directeur général des élections pour organiser un référendum ou des élections dans ce pays.

2 – Autres activités

Durant la semaine du 20 mars, comme c'est annuellement l'usage, le gouvernement québécois soulignait par de nombreuses activités la journée internationale de la Francophonie. Par exemple, le ministre Simard prononça une allocution devant le Forum francophone des Affaires¹². Il a alors lancé un appel aux représentants du milieu des affaires et de l'entreprise privée pour qu'ils secondent le gouvernement dans la construction d'un espace économique francophone. Le premier ministre Bouchard rencontra, pour sa part, à l'occasion de son premier dîner d'État officiel, les chefs des missions diplomatiques des pays membres de la Francophonie. Après avoir noté le caractère irréversible de l'évolution politique du Québec, il a dressé un bilan de la présence québécoise au sein de la famille francophone et de l'utilité de cette dernière pour le rayonnement du Québec. Commentant les récents acquis du Sommet de Cotonou, M. Bouchard a réitéré l'intérêt du Québec pour l'éduca-

10. Ministère des Relations internationales, *Communiqué de presse*, 16 février 1996.

11. *Lettre du Québec*, vol. 9, no 3, février-mars 1996, p. 2; Ministère des Relations internationales, *Communiqué de presse*, 16 février 1996; *Journal de Québec*, 18 février 1996, cité par *L'Argus*, 20 février 1996, p. A13; *Le Devoir*, 16 février 1996, p. A1.

12. Ministère des Relations internationales, *Communiqué de presse*, 15 mars 1996.

tion et la présence du français sur les inforoutes de l'information¹³. Le Québec a d'ailleurs invité les pays membres de la Francophonie à tenir, en 1997 au Québec, la première Conférence des ministres responsables des inforoutes.

E — Le Québec et les États-Unis

Dans l'attente de la réaction des États-Unis aux propositions déposées en décembre dernier par les provinces canadiennes, les consultations canado-américaines sur le bois d'œuvre atteignaient ce trimestre un point culminant¹⁴. Après avoir accordé un nouveau délai, fixé au 15 février, les négociateurs américains tentaient de faire modifier la proposition québécoise favorable à une hausse des droits de coupe et de la rapprocher du système de quotas volontaires proposé par la Colombie-Britannique. Le gouvernement québécois exigea, sans succès, du gouvernement canadien qu'il rejette toute proposition de restriction des exportations de bois d'œuvre. Une auto-limitation des exportations, a fait valoir le ministre Landry, créerait un précédent dangereux et donnerait le signal que les Canadiens sont disposés à délaissier les principes fondamentaux de l'ALENA pour plier devant les groupes de pressions américains. Un dernier sprint de négociations aboutit le 15 février à un accord de principe en vertu duquel les États-Unis s'engagent à ne pas déposer, au cours des cinq prochaines années, de plainte de concurrence déloyale en échange de concessions de la part des provinces canadiennes. Le Québec, bien que déçu et préoccupé par cette entente contraire au libre-échange, s'est néanmoins dit satisfait de voir ce dossier réglé à moyen terme.

F — La France

Accompagné de la ministre de la Culture, Mme Louise Beaudoin, le premier ministre Jacques Parizeau, s'est rendu en France une dernière fois, du moins dans le cadre de fonctions officielles, pour assister aux funérailles, le 11 janvier, de l'ex-président François Mitterrand¹⁵. M. Parizeau a également profité de ce séjour imprévu pour saluer, lors d'une réception à la Délégation générale du Québec, des personnalités françaises favorables à la cause souverainiste. Il s'entretint notamment avec l'ex-premier ministre Michel Rocard, le président du groupe d'amitié France-Québec, le député Pierre-André Wiltzer, ainsi que l'intellectuel Bernard Henri-Lévy.

Les funérailles de M. Mitterrand ont aussi été la dernière activité officielle du délégué général Claude Roquet qui quittait ses fonctions quelques jours plus tard. Son successeur, M. Marcel Masse, fut reçu le 13 mars par le premier

13. *Journal de Québec*, 22 mars 1996, cité par *L'Argus*, 22 mars 1996, p. B1.

14. Gouvernement du Québec, *Communiqué de presse*, 8 février 1996; *Le Devoir*, 13 février 1996, p. B2; *La Presse*, 1^{er} février 1996, cité par *L'Argus*, 1^{er} février 1996, pp. A23-A24; *La Presse*, 20 février 1996, cité par *L'Argus*, 20 février 1996, p. A20; *La Presse*, 17 février 1996, cité par *L'Argus*, 20 février 1996, pp. A25-A26.

15. *Le Devoir*, 12 janvier 1996, pp. A1-A10 et 14 janvier 1996, p. A4; *La Presse*, 12 janvier 1996, cité par *L'Argus*, 12 janvier 1996, p. A2.

ministre Juppé, pour une première prise de contact. La rencontre, d'une durée initiale de 15 minutes, s'est prolongée pendant une demi-heure, un signe qui « montre bien la qualité et la chaleur de nos relations », a déclaré M. Masse à l'issue de son entretien¹⁶.

À la fin de janvier, la passation des pouvoirs entre MM. Parizeau et Bouchard fut soulignée par l'envoi d'un message de félicitations de la part du Président de la France, M. Jacques Chirac. Les observateurs de la scène politique soulignèrent le geste inusité du chef d'État français, de tels messages étant généralement transmis de Premier ministre à Premier ministre comme ce fut le cas pour M. Parizeau et M. Bourassa¹⁷.

Des voyages ministériels ont également marqué ce trimestre. Le nouveau ministre des Relations internationales du Québec s'est rendu en France du 15 au 22 février pour assister à la Conférence des ministres de la Francophonie et à la 54^e session de la Commission permanente de coopération franco-québécoise. Fait sans précédent, cette dernière activité fut présidée au niveau ministériel afin de souligner l'intérêt des deux gouvernements pour leur coopération¹⁸. Les principaux faits marquants de cette rencontre ont été la signature d'une entente dans le domaine de la reconnaissance des diplômes et des cycles d'études, la décision de créer sur l'inforoute une vitrine consacrée au développement des produits culturels en français et le renouvellement du protocole d'entente pour la revue scientifique *Médecine-Sciences*¹⁹. La visite de M. Simard en France a également donné lieu à la signature d'une convention entre les institutions québécoises et la Bibliothèque de France en vue de constituer une banque de données qui recensera l'ensemble des publications sur les relations franco-québécoises depuis 1760²⁰. MM. Simard et de Charette se sont aussi entretenus en tête-à-tête, lors d'une rencontre à l'issue de laquelle a été confirmée la visite du Premier ministre français au Québec du 8 au 11 juin 1996²¹.

De plus, le ministre délégué aux Finances et au Commerce extérieur de la France, M. Yves Galland, accompagné d'une douzaine d'industriels français, a effectué une visite officielle au Québec le 26 mars. Cette visite a permis à la fois de réaffirmer l'importance des liens économiques franco-québécois et de préparer la visite de M. Juppé.

16. *Le Devoir*, 14 mars 1996, p. A4.

17. *Le Devoir*, 31 janvier 1996, p. A8; *La Presse*, 31 janvier 1996, cité par *L'Argus*, 31 janvier 1996, p. A9.

18. Ministère des Relations internationales, *Communiqué de presse*, 13 février 1996; *Lettre du Québec*, vol 9, no 3, février-mars 1996, p. 3.

19. Ministère des Relations internationales, *Communiqué de presse*, 20 février 1996; *Journal de Québec*, 22 février 1996, cité par *L'Argus*, 22 février 1996, p. A5; *Le Devoir*, 22 février 1996, p. A4; *La Presse*, 27 février 1996, cité par *L'Argus*, 27 février 1996, pp. A12-A13.

20. *Le Devoir*, 20 février 1996, p. A4.

21. *La Presse*, 14 mars 1996, cité par *L'Argus*, 14 mars 1996, p. A7.

G — Chronologie thématique*

Départ au Secrétariat à l'action humanitaire

26 janvier :

Le Dr Réjean Thomas quitte ses fonctions de conseiller spécial à l'action humanitaire internationale. M. Thomas qui occupait ce poste depuis octobre 1994 retourne à la pratique privée. (Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Communiqué*, 12 janvier 1996).

L'intronisation du président d'Haïti

7 février :

Le ministre des Relations internationales, M. Sylvain Simard, représente le Québec aux cérémonies d'investiture du nouveau président d'Haïti, M. René Préval. Le 6 février, M. Simard assista à l'inauguration de la maternité de l'hôpital de l'Université d'État d'Haïti dont la rénovation a bénéficié du soutien québécois. (Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Communiqué*, 5 février 1996).

Le Québec et Israël

4 mars :

Le Premier ministre du Québec condamne « la vague de violence terroriste aveugle du Hamas en Israël » et transmet ses condoléances à la population d'Israël et à la communauté juive de Montréal. (Ministère des Relations internationales, *Communiqué de presse*, 4 mars 1996).

La reconnaissance d'OING

12 et 22 mars :

Le Québec signe quatre nouvelles ententes avec des organisations internationales non gouvernementales qui ont établi leur siège dans la région de la capitale nationale. Il s'agit de l'Association internationale pour la sécurité du transport des jeunes, de l'Organisation universitaire interaméricaine, de l'Organisation mondiale pour l'éducation pré-scolaire et du Conseil international des métiers du patrimoine. (Ministère des Relations internationales, *Communiqué de presse*, 12 mars 1996). Quelques jours plus tard, le Secrétariat international de l'eau s'ajoute à cette liste en devenant la 25^e OING reconnue par le gouvernement québécois. (Ministère des Relations internationales, *Communiqué de presse*, 22 mars 1996).

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.